



LES ECHOS DE LA CITE



Bulletin mensuel d'information du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale - UNOCA • N° 22 • Novembre | Décembre 2013

L'EVENEMENT DE LA FIN D'ANNEE | L'ONU et les Etats membres de l'UNSAC pour un retour rapide de la paix en RCA



Le 22 décembre, les Ministres des Affaires étrangères et les Chefs de délégation à la 37^e réunion de l'UNSAC ont adopté l'« Appel de N'Djamena » dans lequel ils réaffirment l'engagement de leurs pays respectifs à « appuyer le processus de transition en RCA ». Ils invitent également les Etats membres du Comité à « s'impliquer activement dans toutes les actions visant la résolution de la crise centrafricaine », y compris en soutenant la « poursuite du dialogue en vue de la tenue d'une conférence nationale inclusive » et en encourageant les efforts de médiation et de conciliation des leaders religieux (voir l'intégralité de « l'Appel de Ndjama » en page 4).

Cesser immédiatement le cycle effroyable de violence

A l'ouverture des travaux, le Secrétaire général des Nations Unies avait indiqué qu'il « demeure extrêmement préoccupé » par la situation en République centrafricaine (RCA), pays livré à un déchirement tous azimuts et où, depuis le 5 décembre, des heurts entre des groupes religieux ont déjà fait près d'un millier de morts, selon Amnesty International. « Le cycle effroyable de violence et de représailles entre les communautés musulmanes et chrétiennes doit cesser immédiatement », a souligné avec force M. Ban Ki-moon dans un message lu par son Représentant spécial pour l'Afrique centrale, M. Abou Moussa (photo de gauche), lors de la session ministérielle de la 37^e réunion du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC), le 22 décembre à N'Djamena (Tchad). Le Secrétaire général des Nations Unies a encouragé le Comité à « maintenir la République centrafricaine à son ordre du jour », compte tenu des conséquences des affrontements actuels pour la région et pour certaines communautés étrangères vivant en RCA. Il a par ailleurs rendu hommage à la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et à l'Union africaine (UA) « pour leurs efforts

visant à résoudre la crise dans le pays (RCA) ». M. Ban Ki-moon a également remercié les autorités françaises « pour leur soutien actif » à la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (MISCA) autorisée par la Résolution 2127 du Conseil de sécurité et dont le mandat a commencé le 19 décembre 2013.

Mme Léonie Banga-Bothy, Ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine, de la Francophonie et des Centrafricains de l'étranger, a salué la mise en place effective de cette Mission, dont elle a tenu à rappeler l'essentiel des objectifs : protection des civils et restauration de la sécurité, de l'ordre public et de l'autorité de l'Etat ; stabilisation du pays ; réforme et restructuration des secteurs de la défense et de la sécurité ; création de conditions propices à la fourniture d'une assistance humanitaire aux populations ; etc. La Cheffe de la diplomatie centrafricaine a saisi cette occasion pour exprimer sa reconnaissance aux partenaires régionaux et internationaux pour la forte attention qu'ils accordent à la situation dans son pays. Elle a aussi fait un plaidoyer afin que les enjeux liés au développement soient de plus en plus pris en compte dans la résolution de la crise que traverse la RCA. « Notre conviction est que l'on ne peut pas aborder les questions de paix et de sécurité sans traiter de la situation économique et sociale de nos Etats car la pauvreté et la misère font souvent le lit des conflits qui nous assaillent sous couvert parfois des revendications politiques », a noté Mme Léonie Banga-Bothy.

La 38^e réunion ministérielle de l'UNSAC aura lieu à Malabo (Guinée équatoriale) durant le premier semestre 2014. M. Moussa Faki Mahamat, Ministre tchadien des Affaires étrangères et de l'Intégration africaine, qui assure désormais la présidence tournante du Comité (photo de droite), passera alors le témoin à son homologue équato-guinéen.

BONNE ANNEE 2014

Cette édition double (Novembre-Décembre) des **ECHOS DE LA CITE** est la dernière de 2013. Nous tenons à remercier tous ceux qui nous ont accompagnés dans la production de ce bulletin d'information, y compris les collègues, les partenaires et, évidemment, les nombreux lecteurs anonymes dont nous apprécions les remarques et les encouragements. Nous aurons besoin de la même attention en 2014 pour faire mieux.

Bonne année à toutes et à tous.

APPEL DE N'DJAMENA : POURSUIVRE LES EFFORTS DE MEDIATION ET DE CONCILIATION ENTRE CHRETIENS ET MUSULMANS

Nous,

Ministres des Affaires Etrangères et Chefs de Délégations des Etats membres du Comité Consultatif Permanent des Nations Unies chargé des Questions de Sécurité en Afrique Centrale ;

Réunis à N'Djamena, République du Tchad, à l'occasion de la 37^{ème} Réunion Ministérielle dudit Comité ;

Préoccupés par la détérioration continue de la situation sécuritaire et humanitaire, amplifiée par les confrontations inter communautaires à caractère religieux en République Centrafricaine ;

Considérant la Décision du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine du 17 juin 2013 en sa 380^{ème} Réunion, créant la Mission Internationale de Soutien en RCA sous conduite africaine (MISCA) ;

Considérant le Communiqué de la Troisième Réunion du Groupe International de Contact sur la RCA, tenue à Bangui le 08 novembre 2013 ;

Réitérant notre ferme engagement à l'Accord de Libreville du 11 janvier 2013 et la Déclaration de N'Djamena du 18 avril 2013 comme fondement juridique de la Transition en RCA ;

Nous référant à la Déclaration de Kigali du 23 août 2013 ;

Prenant en compte le risque de déstabilisation de l'ensemble de la sous-région de l'Afrique Centrale et de la transformation de la RCA en sanctuaire des groupes armés, y compris la LRA ;

Nous déclarons profondément préoccupés par la situation politique, sécuritaire et humanitaire en République Centrafricaine ;

Invitons tous les acteurs politiques centrafricains à respecter les engagements contenus dans la Déclaration de N'Djamena et de sa Feuille de route ;

Lançons un appel à la poursuite du dialogue politique en vue de la tenue d'une conférence nationale inclusive et encourageons les leaders religieux à poursuivre leurs efforts de médiation et de conciliation entre les communautés chrétiennes et musulmanes ;

Condamnons toute instrumentalisation de la religion ;

Condamnons fermement tous les actes de violence commis par les différents groupes armés contre les populations civiles et contre les forces de la MISCA ainsi que les Forces françaises ;

Réaffirmons l'engagement de nos Etats à appuyer le processus de transition en RCA et invitons les Etats membres du Comité à s'impliquer activement dans toutes les actions visant à la résolution de la crise centrafricaine ;

Saluons l'adoption des résolutions 2121 (2013) et 2127 (2013) par le Conseil de Sécurité des Nations Unies sur la République Centrafricaine ;

Lançons un appel à tous les Etats membres du Comité à contribuer de manière significative à la mise en place effective de la MISCA notamment par la mise à disposition des personnels requis et du soutien logistique ;

Saluons le transfert d'autorité de la FOMAC à la MISCA intervenu le 19 décembre 2013 ;

Nous félicitons de l'engagement pris par le Rwanda et la République Démocratique du Congo de contribuer en troupes à la MISCA ;

Lançons également un appel aux partenaires multilatéraux et bilatéraux pour un appui financier et logistique conséquent à la situation humanitaire en RCA et à la MISCA et prenons note des dispositions contenues dans la résolution 2127 relative à l'organisation d'une Conférence des Donateurs ;

Réitérons notre appel à tous les membres du Groupe International de Contact,



M. Alex Ratebaye, Expert et Point focal UNSAC/Tchad, lors de la lecture de « l'Appel de Ndjama »



Concertations entre la Ministre centrafricaine des Affaires étrangères et son homologue camerounais lors des travaux

ainsi qu'au reste de la Communauté Internationale à tenir leurs engagements en apportant leur contribution au Fonds Fiduciaire pour la RCA ;

Exprimons notre gratitude à l'endroit des différents partenaires, notamment la France, les Etats Unis d'Amérique et l'Union Européenne qui soutiennent les efforts de stabilisation et de rétablissement de la paix et de la sécurité en RCA ;

Exhortons la Communauté internationale à continuer à accorder toute l'attention nécessaire à la situation en RCA et à en faire une priorité.

Fait à N'Djamena le 22 décembre 2013



Les ministres des Affaires étrangères accompagnés des invités ayant pris part à la cérémonie d'ouverture de la 37e réunion de l'UNSAC

UNSAC : les experts pour plus de vigilance face à la menace terroriste en Afrique centrale

Les experts réunis à N'Djamena dans le cadre de la 37^e session du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) ont souligné la nécessité d'être de plus en plus vigilant face à la montée en puissance du terrorisme, qui constitue « une véritable menace pour la sous-région ». Ils ont suggéré l'inscription de cette question cruciale à l'ordre du jour de toutes leurs prochaines rencontres, afin de favoriser des échanges d'information sur les mesures préventives existant dans chaque Etat et d'évaluer les dispositifs collectifs mis en place pour y faire face.

Le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) se réjouit de cette démarche, compte tenu de la place primordiale qu'occupe la lutte contre le terrorisme dans ses priorités. C'est dans cet esprit qu'il a spécialement invité deux experts à partager leurs réflexions sur ce phénomène avec les participants à la 37^e réunion de l'UNSAC, dont le volet technique a eu lieu du 19 au 21 décembre. L'exposé du Professeur Wullson Mvomo Ela, Coordonnateur du Réseau régional de lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes en Afrique centrale, a permis d'en avoir une compréhension globale. L'universitaire a également mis en lumière et en perspective les causes profondes des activités terroristes ainsi que leurs différentes manifestations.

Les risques de la porosité des frontières

« La redistribution inégale des richesses nationales, la marginalisation de certains groupes et d'autres considérations d'ordre socio-économique font le lit des conflits et, partant, ont continué de servir de prétexte ou de justification à l'activité de la plupart des groupes terroristes », a expliqué le Professeur Wullson Mvomo Ela le 20 décembre. « La porosité des frontières étatiques est demeurée un instrument d'exportation et de facilitation du terrorisme car elle a favorisé la contrebande des armes et munitions et la libre circulation des acteurs terroristes d'un pays à l'autre au sein de la sous-région », a-t-il précisé, ajoutant que « l'existence de zones non contrôlées à la lisière des Etats est propice à leur érection en sanctuaires par les organisations terroristes ». Dans ce contexte, il a précisé que « la débâcle actuelle de Boko Haram soumise à la pression de la Joint Task Force (force spéciale mixte) nigériane accroît la probabilité de voir naître ou se reconstituer au Cameroun ou au Tchad voisins des extrémismes religieux adossés sur des revendications politiques ».

Mme Judith Van Der Merwe, Spécialiste du Contre-terrorisme au Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme (CAERT), a développé des arguments allant dans le même sens, en insistant sur le cas de la République Centrafricaine (RCA). En dehors de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) qui y sévit, elle a cité plusieurs autres groupes criminels qui pourraient profiter de l'instabilité actuelle pour étendre leurs opérations ou leur base en RCA : Boko Haram, Ansaru, Ansar Dine, le Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO), Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), etc. « La première solution à la crise sécuritaire et humanitaire de la RCA est d'assurer le développement économique et de veiller à ce que toutes les composantes de la société en tirent profit », a noté Mme Judith Van Der Merwe, soulignant aussi la nécessité de construire une nation forte dotée d'une armée et d'une police bien formée.

Lutte contre le chômage des jeunes

De manière générale, les experts estiment que les approches à prendre en compte pour éviter ou freiner l'émergence du terrorisme en Afrique centrale sont nombreuses et variées. Ils soutiennent, entre autres, qu'il faudrait accorder une attention particulière à l'épineuse question du chômage des jeunes, une des catégories socio-démographiques vulnérables au sein de laquelle les groupes terroristes recrutent leurs éléments.

La sécurisation des frontières et la maîtrise des flux migratoires sont également présentées comme faisant partie des solutions à cette situation inquiétante. La « Déclaration sur une feuille de route pour la lutte contre le terrorisme et la non-prolifération des armes en Afrique centrale » adoptée à Bangui en décembre 2011 prend en considération ces aspects. Le séminaire sous-régional sur le terrorisme (police et sécurité) prévu à Libreville du 28 au 30 janvier 2014 constituera une étape fondamentale dans la mise en œuvre de cette Déclaration.

Après sa création en décembre 2012 (en marge de la 35^e réunion de l'UNSAC tenue à Brazzaville), le Réseau régional de lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes en Afrique centrale avait annoncé qu'il élaborerait, dans un délai de 28 mois, une stratégie intégrée devant être validé par les ministres des Affaires étrangères des Etats membres.



Prof. Wullson Mvomo Ela Coordonnateur régional Réseau contre le terrorisme

« La redistribution inégale des richesses nationales, la marginalisation de certains groupes et d'autres considérations d'ordre socio-économique font le lit des conflits et, partant, ont continué de servir de prétexte ou de justification à l'activité de la plupart des groupes terroristes ».



Mme Judith Van Der Merwe, Spécialiste du Contre-terrorisme au CAERT

« La première solution à la crise sécuritaire et humanitaire de la RCA est d'assurer le développement économique et de veiller à ce que toutes les composantes de la société en tirent profit ».

Tour d'horizon des autres sujets importants abordés à Ndjamena : LRA, braconnage, Golfe de Guinée...



37^{EME} REUNION MINISTERIELLE DU COMITÉ CONSULTATIF PERMANENT DES NATIONS UNIES CHARGÉ DES QUESTIONS DE SÉCURITÉ EN AFRIQUE CENTRALE (UNSAC)
19 - 23 décembre 2013, N'Djamena



Une attitude du Secrétariat et du bureau du Comité des experts lors de la réunion technique précédant la session ministérielle



En dehors de la lutte contre le terrorisme et de la revue de la situation géopolitique dans les onze pays membres de l'UNSAC, les participants à la réunion de Ndjamena ont suivi avec intérêt l'exposé de l'UNOCA sur l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), groupe rebelle qui déstabilise la sous-région. Ils ont aussi évalué les progrès accomplis dans la lutte contre la piraterie maritime dans le golfe de Guinée. De plus, conformément à la décision prise lors de la 36^e session tenue à Kigali (Rwanda) en août 2013, ils ont poursuivi les réflexions sur les mesures à prendre pour mettre fin au braconnage. « Il nous faut coopérer et se coordonner davantage afin que nous soyons à mesure de répondre à ce défi », a souligné la délégation gabonaise dans une communication sur ce sujet.

Dans son cinquième rapport sur le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) présenté au Conseil de sécurité le 20 no-

vembre, le Secrétaire général de l'ONU a, une fois de plus, attiré l'attention sur les dangers de ce phénomène qui est à l'origine de la diminution de 50 % à 90 % de la population des éléphants en République Centrafricaine et en République démocratique du Congo.

« Le braconnage menace aussi le Cameroun, le Tchad, le Congo et le Gabon (...). Chacun s'accorde à penser qu'il alimente un commerce illicite qui sert à financer les réseaux criminels transnationaux et les groupes rebelles armés, parmi lesquels l'Armée de résistance du Seigneur », précise le Rapport. M. Ban Ki-moon rappelle que les Nations Unies, à travers l'UNOCA, continueront à soutenir les efforts des dirigeants de l'Afrique centrale dans le développement d'une approche régionale visant à faire face à ce problème dont l'impact sur la sécurité et l'environnement est affolant.

Créé en 1992 à la demande de la CEEAC, le Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) se réunit deux fois par an au niveau ministériel pour évaluer l'évolution socio-politique et institutionnelle des pays membres, et les encourager à promouvoir la limitation des armes, le désarmement, la non-prolifération et le développement dans la sous-région.

Le Secrétariat de l'UNSAC a été confié à l'UNOCA en mai 2011. Les premiers membres de sa délégation étaient arrivés dans la capitale tchadienne le 14 décembre pour apporter au pays hôte l'appui nécessaire à la préparation et à la réussite de la 37^e réunion. L'UNOCA en était à sa cinquième expérience, après les rencontres de Bangui (RCA, décembre 2011), Bujumbura (Burundi, mai 2012), Brazzaville (Congo, décembre 2012) et Kigali (Rwanda, août 2013).



James Aji (UNOCA) ici avec Misaguzo Josaphat Balegamire (PNUD/Tchad) et Isam Taib (DPA/New York) mobilisés pour apporter un appui au Secrétariat

Bonne représentativité des organisations onusiennes et régionales



Outre les Etats membres de l'UNSAC, plusieurs organisations sous-régionales et régionales ainsi que des institutions onusiennes et des structures spécialisées dans les questions de sécurité étaient représentées à la session ministérielle de N'Djamena : l'UA, la CEEAC, la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), le Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale (CNUDHD-AC), le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique (UNREC), le Bureau

intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en RCA (BINUCA), le Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme (CAERT), le Réseau régional de lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes en Afrique centrale, etc.

Monsieur Tayé-Brook Zerihoun, Sous-secrétaire général des Nations Unies aux Affaires politiques, a également participé aux travaux qui se sont achevés dimanche 22 décembre.



La 37e reunion de l'UNSAC s'est achevée en apothéose avec un dîner offert par le gouvernement tchadien. Un moment convivial, qui a favorisé des échanges informels et permis aux participants d'apprécier la culture et les sonorités locales.



Le Chef de l'UNOCA fait le point de la situation géopolitique et sécuritaire en Afrique centrale



Lors de la traditionnelle session d'échanges d'information avec les membres du corps diplomatique et les représentants des organisations internationales, le 2 décembre à Libreville, le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU et Chef du Bureau régional des Nations Unies

« L'une des craintes majeures aujourd'hui est que des terroristes prennent avantage du vide sécuritaire en RCA pour s'y installer durablement », a cependant averti le Chef de l'UNOCA, attirant par ailleurs l'attention sur les conséquences humanitaires insoutenables de la crise. Parlant au nom de la Coordinatrice résidente de

crétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale à présenter un état des lieux de la situation sur le terrain, le Général Guy-Pierre Garcia, Secrétaire général adjoint de la CEEAC, a rassuré la communauté diplomatique et la presse quant aux dispositions qui sont en train d'être prises afin que la feuille de route tracée dans le cadre de la transition soit scrupuleusement respectée dans le délai de 18 mois prescrit par l'accord de Libreville.

Outre les derniers développements en RCA, le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale a fait le point de la situation à l'Est de la République démocratique du Congo (RDC). Il a également déroulé les activités menées ces derniers mois par l'UNOCA dans les domaines de la consolidation de la paix, de la prévention des conflits et du renforcement des capacités des acteurs impliqués dans ces processus.

Les efforts des Nations Unies dans la lutte contre l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) ont aussi été abordés lors de la rencontre du 2 décembre ainsi que plusieurs autres sujets de grande préoccupation comme la piraterie maritime dans le golfe de Guinée, la recrudescence des actes terroristes (Boko Haram), le phénomène de braconnage, etc.



pour l'Afrique centrale (UNOCA), M. Abou Moussa, a réaffirmé la détermination des Nations Unies à continuer à œuvrer, aux côtés de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et de l'Union africaine (UA), pour un retour à la paix en République Centrafricaine (RCA).

l'ONU dont il assure actuellement l'intérim, Dr. Boureima Diallo, Représentant de l'OMS au Gabon, a mis l'accent sur cette question cruciale, évoquant les nombreux problèmes de santé auxquelles sont confrontées les populations centrafricaines.

Invité par le Représentant spécial du Se-

CONSEIL DE SECURITE : PRESENTATION DU 5e RAPPORT SUR LES ACTIVITES DE LUNOCA ET SUR LA LRA

Le 20 novembre, le Chef du UNOCA, M. Abou Moussa, a présenté au Conseil de sécurité le cinquième rapport du Secrétaire général de l'ONU sur les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale et sur les zones où sévit l'Armée de résistance du Seigneur (LRA). Le Rapport fait un état des lieux prospectif de la situation politique dans la sous-région ainsi que le point sur la mise en œuvre de la stratégie régionale de lutte contre la LRA. M. Abou Moussa était accompagné à New York par Sherwin Das, Conseiller politique et Point focal pour la LRA/UNOCA.

L'intégralité du Rapport est disponible et téléchargeable sur notre site internet : <http://unoca.unmissions.org>

EDUCATION A LA PAIX ET AUX DROITS DE L'HOMME : L'UNOCA ET LE CNUDHD-AC SENSIBILISENT LES MEDIAS DE LA SOUS-REGION



MM. Abou Moussa, Issa Tchiroma Bakary et Ahowanou Agbessi lors de la cérémonie d'ouverture de l'atelier de Douala

L'UNOCA et le Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale (CNUDHD-AC) ont co-organisé, du 26 au 28 novembre à Douala (Cameroun), un atelier sous-régional de sensibilisation et de renforcement des capacités des journalistes d'Afrique centrale sur les questions de paix, de sécurité et des droits de l'homme.

Les travaux ont été officiellement ouverts par le ministre camerounais de la Communication, M. Issa Tchiroma Bakary. Il a salué la démarche de l'UNOCA et du CNUDHD-AC, soulignant la nécessité pour chaque journaliste de s'imprégner de la culture de la paix sociale, du respect de la vie humaine et de la promotion des droits et libertés. « Les conflits étant (...) inhérents à la nature humaine, les médias doivent se préserver de devenir ceux par qui on l'on exacerbe ou attise des conflits encore à l'état latent, ou ceux par quoi on les alimente et les amplifie, pour en faire des monstres ravageurs, voire des génocides irréversibles », a-t-il expliqué.



M. Albert Mbida a édifié les participants sur leurs droits et devoirs dans un Etat de droit

Le Représentant régional du CNUDHD-AC, M. Ahowanou Agbessi, et le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale/Chef de l'UNOCA, M. Abou Moussa, ont également pris la parole lors de la cérémonie d'ouverture pour rappeler les enjeux de cet atelier. Ils ont par ailleurs animé une table ronde sur la situation politique, sécuritaire et des droits de l'homme dans la sous-région. L'actualité en RCA et en RDC a dominé les échanges avec les journalistes représentés à la réunion de Douala. Ces échanges ont été précédés par les présentations du CNUDHD-AC, de

l'UNOCA et de la CEEAC sur leurs actions respectives et sur les outils dont ils disposent pour promouvoir la paix, la sécurité et les droits de l'homme dans la sous-région.

« Déclaration de Douala »

Les participants ont par ailleurs suivi avec attention les exposés de M. Albert Mbida, Maître de conférences à l'Université de Yaoundé II, sur le rôle des médias dans la promotion des droits de l'homme, de la paix et de la sécurité ainsi que sur

les droits et les devoirs d'un journaliste dans un Etat de droit.

L'atelier, qui a bénéficié du partenariat technique de la CEEAC, a réuni une trentaine de professionnels de l'information de neuf pays de la sous-région : Burundi, Cameroun, RCA, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, RDC, Rwanda et Tchad. Il s'est achevé par l'adoption d'une « Déclaration de Douala » dans laquelle ils décident entre autres, de mettre en place un « Forum sous-régional des médias pour la paix, la sécurité et les droits de l'homme en Afrique centrale » (Voir p. 8).



Déclaration de Douala sur les Médias, la Paix et les Droits de l'Homme en Afrique centrale



Les participants à l'Atelier sous-régional de sensibilisation et de renforcement des capacités des professionnels des médias d'Afrique centrale tenu du 26 au 28 novembre 2013 à Douala au Cameroun;

Exprimant leur reconnaissance au Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) et au Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale (CNUDHD-AC) pour l'organisation conjointe de cet atelier;

Saluant l'implication de la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC) dans la mise en œuvre de cet atelier ainsi que son partenariat avec les Nations Unies dans le cadre de la prévention et de la résolution des conflits dans la sous-région ;

Notant avec satisfaction la participation du ministre camerounais de la Communication et son discours sur la nécessité pour chaque journaliste de s'implémenter dans la culture de la paix sociale, du respect de la vie humaine et de la protection des droits et libertés ;

Se félicitant également de la présence effective du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale et de celle du Représentant régional du Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale ;

Se référant aux différents instruments en vigueur en matière de liberté d'expression, de respect des droits de l'homme et de la démocratie, et en particulier la Déclaration de Windhoek pour le développement d'une presse libre et indépendante en Afrique adoptée le 3 mai 1991 ;

Vivement préoccupés par les crises politiques qui affectent la paix et la sécurité dans certains pays de la sous-région ainsi que les menaces qu'elles représentent pour la stabilité de certains Etats voisins ;

Interpelés par les multiples atteintes aux droits de l'homme commises dans les situations de conflit dans la sous-région d'Afrique centrale et par le faible engagement des Etats dans les mécanismes des droits de l'homme au niveau régional et international ;

Conscients du rôle des médias dans la résolution de ces crises et dans la prévention des conflits ainsi que de l'exigence pour les professionnels de l'information d'observer strictement les règles éthiques et déontologiques du métier ;

Résolument déterminés à remplir dignement cette mission et à apporter leur contribution aux efforts des organisations sous-régionales, régionales et internationales dans la prévention des conflits et l'instauration d'une paix durable en Afrique centrale ;

Soulignent qu'un environnement politique apaisé et des conditions économiques moins contraignantes sont primordiaux pour un meilleur épanouis-

sement des médias et leur investissement dans la promotion d'une véritable culture de la paix, de la justice, de la démocratie et du développement durable ;

Se réjouissent, dans ce contexte, du Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité ainsi que de la Résolution 1738 du Conseil de sécurité sur la nécessité d'assurer la protection des journalistes dans les conflits ;

Se félicitent de l'adoption, le 26 novembre 2013 par l'Assemblée générale des Nations Unies, de la résolution sur la sécurité des journalistes et de l'institutionnalisation du 2 novembre de chaque année comme Journée internationale pour mettre fin à l'impunité des crimes contre les journalistes ;

Rappellent l'importance de la formation, de la solidarité professionnelle et la nécessité d'un travail en réseau, notamment sur les questions liées à la paix, à la sécurité et aux droits de l'homme ;

Recommandent aux Etats de la CEEAC et aux Nations Unies, la mise en place d'un mécanisme de soutien aux médias d'Afrique centrale ;

Décident de mettre en place un **Forum sous-régional des médias pour la paix, la sécurité et les droits de l'homme en Afrique centrale** qui servira de cadre d'échange et de réflexion sur les sujets abordés lors de l'atelier de Douala ;

Lancent un appel à la CEEAC, aux Nations Unies et à leurs partenaires afin qu'ils soutiennent les activités dudit Forum, y compris en favorisant des rencontres annuelles de concertation, de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre de la Résolution 1738 et des actions menées par les médias pour promouvoir la diplomatie préventive et la démocratie ;

Prennent la résolution d'accroître la sensibilisation des acteurs concernés sur ces valeurs, d'y susciter une plus grande attention des responsables de média et de veiller au respect de l'éthique et de la déontologie professionnelles dans le traitement des informations en temps de paix et pendant les conflits.

Adoptée à Douala, le 28 novembre 2013.

Les participants décident de mettre en place un Forum sous-régional des médias pour la paix, la sécurité et les droits de l'homme en Afrique centrale qui servira de cadre d'échange et de réflexion sur les sujets abordés lors de l'atelier de Douala

MISE AU POINT : A PROPOS DE LA 3^e CONSULTATION SUR LA PREPARATION ET LA REPONSE AUX CATASTROPHES

Dans *LES ECHOS DE LA CITE* No 21, édition d'octobre, bien vouloir noter que « la 3^e Consultation sur la préparation et la réponse aux catastrophes » a été organisée par la CEEAC et OCHA, en collaboration avec la Fédération internationale des Sociétés de la Croix rouge et du Croissant rouge (FICR), sous la patronage du Gouvernement gabonais (Ministère de l'Intérieur)". Nous avons malencontreusement indiqué quelle était organisée par OCHA et la FICR avec l'appui du Gouvernement gabonais. Toutes nos excuses pour cette confusion.

MEDIATION : JAMES AJI RENFORCE SES CAPACITES

James Aji, Conseiller politique, a assisté du 31 octobre au 7 novembre à Sando en Suède, à une formation organisée par la Folke Bernadotte Academy (FBA). Les principaux thèmes abordés portaient sur la conception et la conduite des dialogues et des processus de médiation, et avaient trait à la préparation, l'analyse, et les enjeux liés à la communication, etc. La situation au Mali a constitué la trame d'une étude de cas dans le cadre d'un exercice pratique.

Hormis ce programme, les participants ont également pris part à des modules de formations des autres Bureaux des Nations Unies ainsi que des organisations internationales et régionales, y compris l'Organisation de la Conférence islamique, l'Organisation des États américains, les Ligues des États arabes, et l'Union européenne.

James Aji a par ailleurs représenté l'UNOCA à la huitième réunion consultative ONU-UA sur la prévention et la gestion des conflits, tenue du **24 au 25 novembre 2013** à Abuja, au Nigeria.



James Aji (ensemble vert) et des collègues lors de l'exercice pratique sur le situation au Mali

EN BREF

Exploitation des ressources naturelles

Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'homme, le Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale, la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs, la Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale et Open Society Justice Initiative ont organisé à Bujumbura (Burundi), du 19 au 20 novembre 2013, un atelier sous-régional sur les droits de l'homme, la prévention des conflits et l'exploitation des ressources naturelles. La rencontre a permis faire un état des lieux de la situation des droits de l'homme en rapport avec l'exploitation des ressources naturelles ; d'identifier les bonnes pratiques et de formuler des recommandations pour un plan d'action.

LUNOCA a apporté sa contribution à l'organisation de l'atelier qui a réuni une soixantaine d'expert(e)s venu (e)s de l'Afrique Centrale et de l'Est, de la Zambie, des USA et du Canada. L'UNOCA y était notamment représenté par M. John Godonou Dossou, Assistant spécial du Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale.

Analyse des conflits et maintien de la paix

Du 6 au 8 novembre 2013, une trentaine de fonctionnaires onusiens ont suivi une formation sur « l'analyse des conflits » au Centre régional de conférence et de formation des Nations Unies d'Entebbe (Ouganda). Au cours de la session, les formateurs ont proposé des exposés et animé des échanges sur cette thématique ainsi que sur le cadre conceptuel, les outils d'analyse des conflits ; le cycle et l'arbre des conflits ; etc. Les participants ont également été aussi édifiés sur la nécessité de prendre en compte les causes, les intervenants et l'évolution de l'environnement. M. John Godonou Dossou, Assistant spécial du Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale/UNOCA, a pris part à cette formation qui a permis de réaffirmer l'importance de la diplomatie préventive dans l'agenda des Nations Unies.

Groupe de travail sur le contre-terrorisme

Du 03 au 05 décembre 2013, M. Andrei Kovalenko, Sous-directeur au Comité contre le terrorisme des Nations Unies, a conduit au Gabon une équipe d'experts multisectorielle. Objectif : identifier les secteurs où le Gabon peut bénéficier de l'assistance technique des Nations Unies, conformément aux résolutions 1373 (2001) et 1624 (2005). La délégation a rencontré les hauts responsables du gouvernement gabonais et discuté des progrès réalisés par le pays dans les domaines de la sécurité, de la sûreté et de la lutte contre le terrorisme. Elle a également examiné la législation gabonaise relative à la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre le terrorisme et sa domestication. Avant de quitter Libreville, M. Andrei Kovalenko a eu une séance de travail avec le chef de l'UNOCA, M. Abou Moussa. L'occasion de lui rendre compte des résultats de sa mission et d'évoquer les prochaines activités du Comité, notamment la tenue de l'atelier prévu du 28 au 30 janvier 2014 à Libreville.

Sa délégation comprenait des représentants de l'Organisation de l'Aviation civile internationale, de l'Organisation Maritime internationale, de l'Organisation internationale de Police criminelle, de l'Organisation mondiale des douanes et du Centre africain d'études et de recherches sur le terrorisme.

GOLFE DE GUINEE - MISE EN ŒUVRE DU SOMMET DE YAOUNDE : LE CONSEILLER MILITAIRE ÉTAIT A ABUJA

Répondant à une invitation de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Colonel François Ndiaye, Conseiller militaire de l'UNOCA, a représenté le Bureau à une réunion conjointe organisée du 18 au 21 novembre à Abuja (Nigeria), sur la mise en œuvre des décisions du Sommet de Yaoundé sur la sécurité maritime dans le golfe de Guinée. Les experts ont essentiellement discuté des modalités de soutien et de d'opérationnalisation du groupe de travail interrégional (GTI) et d'échanger avec le Groupe du « G8++ des Amis du golfe de Guinée ».



ARRET SUR IMAGE



N'djamena, Tchad, 22 décembre 2013 - A la demande de la CEEAC, les participants à la 37e réunion ministérielle de l'UNSAAC ont observé une minute de silence en la mémoire des victimes de la crise qui sécoue la République centrafricaine.



LES ECHOS DE LA CITE

Tableau de bord d'information des Services Régionaux des Nations Unies pour l'Afrique centrale - UNOCA - No 19 - Août 2013

DOSSIER - 36ème REUNION DE L'UNSAAC
La 36ème réunion ministérielle s'est tenue à N'Djamena le 19 décembre 2013.



M. Pierre-Dominique Tombalbaye, à l'invitation de M. Paul Evariste Ndjongo, Président de la République centrafricaine.



Une vue des participants, ministres.



Cadre de l'ouverture: gauche à droite: M. Moss Mboke, M. Pierre-Dominique Tombalbaye, M. Jean-Louis Boudjane et M. Roger Tshangwi.

Une publication de l'Unité de l'Information publique

Conception et réalisation : Norbert N. Ouendji

Courriel : ouendji@un.org cc : piounoca@un.org

Tél. Bur. +(241) 01 74 14 01 - Mob. +(241) 05 72 23 23

Web: <http://unoca.unmissions.org>

twitter.com/UNOCA_NEWS

B.P : 23773 Libreville, Gabon